

Réf: Dossier 367355

Avis de constitution

SOCIETE « ASSENA IMMO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, ANGRE
PETRO IVOIRE, NON LOIN DE SOCOFRAIS, LOT 272, Lot
272, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05/11/2024 reçus par Me N'DOUFFOU KONAN ARSÈNE , Notaire, enregistrés , le 19/11/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSENA IMMO »

Objet : -La propriété par voie d'apport, d'échange, d'acquisition, la prise à bail, la location, l'administration, et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis et l'apport de terrains ;

-Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ces immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société ;

-La gestion, l'exploitation par bail, la location de tous terrains ou immeubles ;

-La mise en valeur des terrains qu'elle aura à sa disposition, par la construction d'immeubles ;

-Accessoirement la prise de participation dans toutes sociétés, l'achat et la gestion de valeurs mobilières ;

-Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, ANGRE
PETRO IVOIRE, NON LOIN DE SOCOFRAIS, LOT 272, Lot
272, Ilot 0

Dirigeant(s) M AMANI KRA KOFFI THIERRY
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B40-00411 du 20/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 20/12/2024

